



AVERTISSEMENT

A compter du 26 juin 2014, les descriptions d'horaires des services publiés dans les atlas VAC aérodromes et hélistations seront mises progressivement au standard OACI et européen :

Sauf mention contraire, les horaires sont désormais publiés en heures UTC d'hiver. La mention « SUM – 1HR » permet d'obtenir l'heure UTC utilisée pendant la période en horaires d'été.

Exemple d'obtention d'un horaire local :

Horaire publié : 1100-1500 UTC (*SUM-1HR*)

- Période d'horaires d'hiver : 1200-1600 en horaire local.
- Période d'horaires d'été : l'horaire déduit est 1000-1400 UTC soit 1200-1600 en horaire local.

Les pages ou sections « Informations diverses » modifiées par rapport à cette nouvelle règle seront identifiées dans le bandeau de la page par un surlignage des horaires utilisés :

Informations diverses / *Miscellaneous*



ETE : - 1 HR / SUM : - 1 HR

Les informations de source **non DGAC** de cette rubrique sont communiquées sous toute réserve.
Non DGAC information in this document is communicated with all reserve.